



SARL STARK IMMOBILIER  
6 rue Emile Zola  
90000 Belfort  
Tél. 0972817600  
bonjour@stark-immobilier.com

SARL au capital de 220000 € · SIRET 819724881 · Carte  
pro CPI90012016000007122 délivrée par le Territoire-De-  
Belfort, 1 rue du Docteur Fréry, 90000 BELFORT.  
La société ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets  
ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou  
de sa commission

## BARÈME HONORAIRES EN VIGUEUR AU 16/08/2022

MANDAT DE VENTE : LES HONORAIRES SERONT APPLIQUEES A LA CHARGE DU VENDEUR (SAUF CONDITION  
EXPRESSE DIFFERENTE ENTRE LES PARTIES INDIQUEE AU MANDAT DE VENTE)

MANDAT DE RECHERCHE : LES HONORAIRES SERONT APPLIQUEES A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

### HONORAIRES TRANSACTION (1)

PRIX DU BIEN	HONORAIRES € TTC* MAXIMUM
De 0 à 50000 €	5000 €
De 50001 € à 75000 €	6000 €
De 75001 € à 100000 €	8000 €
De 100001 € à 150000 €	10000 €
De 150001 € à 200000 €	11000 €
De 200001 € à 250000 €	12000 €
De 250001 € à 300000 €	15000 €
De 300001 à 350000 €	17500 €
350001 € et +	5,5 %

(1) TRANCHES NON CUMULATIVES

### HONORAIRES LOCATION

À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE	HONORAIRES € TTC*
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € / m <sup>2</sup>
Réalisation de l'état des lieux	3 € / m <sup>2</sup>

À LA CHARGE DU LOCATAIRE	HONORAIRES € TTC*
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € / m <sup>2</sup>
Réalisation de l'état des lieux	3 € / m <sup>2</sup>

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 par la loi « ALUR » du 24 mars 2014: « ... » Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n° 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier). »

### HONORAIRES ESTIMATION PAYANTE\*\*

ESTIMATION PAYANTE	HONORAIRES € TTC*
Prix par bien estimé	150 €

\* TVA au taux actuellement en vigueur de 20 %

\*\* Les estimations dans le cadre d'une mise en vente sont gratuites